

Catherine Trautmann doit accompagner le chef de l'Etat à Hanoï (Viêtnam), où se tiendra du 14 au 16 novembre la VII^e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage, appelée aussi Sommet de la francophonie.

Les enjeux de la francophonie sont importants pour notre ministère. En effet, la langue française est un lien, immatériel, très fort, qui rassemble autour d'elle des populations très différentes - et qui, toutes, ont trouvé une de leurs identités dans le fait de parler la langue française.

Lors de cette rencontre, la France apportera un financement de 42 millions de francs, destinés principalement à la mise en oeuvre de deux projets : le développement des inforoutes et la défense du français dans les organisations internationales.

Le ministère de la culture et de la communication veillera au respect de la diversité culturelle et linguistique sur les inforoutes. De plus, il apportera une aide directe pour le développement du plurilinguisme et pour assurer une présence forte du français au niveau de la société de l'information.

(Lire également en page 12, notre article sur le bilan de l'application de la loi sur la langue française)

Public :

- le centre Georges Pompidou pendant les travaux

PAGE 2

Un homme, un lieu :

- le Cdmc vingt ans après...

PAGES 3 - 4

Panorama :

- concours Long-Thibaud,
- l'Onda,
- la maison individuelle,
- la loi sur la langue française

PAGES 5 - 13

Enrichir :

- *Le repas chez Simon* restauré

PAGES 14 - 16

Ecouter, voir

PAGES 17 - 20

Ouverture *versus* fermeture

le Centre Georges Pompidou pendant les travaux

Depuis le 29 septembre 1997, le centre Georges Pompidou a engagé un programme de réaménagement intérieur qui durera jusqu'en décembre 1999. Pendant toute la période des travaux, le Centre maintient ses activités d'expositions, de lecture, de rencontres, d'éducation et de spectacles, en les redéployant sur le site même, à Paris, en régions et à l'étranger.

Quels espaces demeurent accessibles dans le bâtiment ? Où sont installées les activités qui n'ont pu être maintenues dans le Centre ? Quelques éléments de réponse.

La **Galerie Sud** sera ouverte en décembre 1997. Cet espace d'exposition de 1500 m², accueillera le public, tout au long des travaux, pour quatre rendez-vous exceptionnels, consacrés à Bruce Nauman (17 décembre 1997 - 9 mars 1998), aux sculptures de Max Ernst (28 avril 1998 - 17 août 1998), aux collections du Consortium de Dijon (en 1998), et à David Hockney (en 1999). La librairie-boutique se trouve dans cette galerie.

L'**Atelier Brancusi** ouvre pendant toute la durée du réaménagement du Centre.

Le Centre Georges Pompidou accueille le public dans un **Tipi** sur la Piazza du Centre, depuis le 1^{er} octobre. En accès libre, il offre en journée un dispositif d'information multimédia sur le Centre, ses activités, et plus largement sur la création artistique. Espace de rencontres et de débats certains soirs, il propose, le matin, des activités pédagogiques, sur rendez-vous.

Le 19 novembre, la **Bpi** temporaire ouvrira ses portes dans un nouveau lieu, à proximité du centre Georges Pompidou, au numéro 11 de la rue Brantôme. Sur une surface de 3500 m², celle-ci proposera une offre pointue et actualisée, articulée autour de deux axes. Le premier sera celui de la référence : dictionnaires, encyclopédies, annuaires et

1998-1999 : laissez-passer vers l'an 2000

Libre accès aux expositions organisées par le centre Georges Pompidou, dans et hors ses murs, à Paris et en régions.

Renseignements : 01 44 78 14 63.

Tarif unique : 100 F.

Quelques chiffres, quelques dates :

1969 : année de création du Centre, décidée par Georges Pompidou.

31 janvier 1977 : date d'inauguration du Centre.

1 hectare : superficie totale du lieu.

1 100 : nombre d'employés à ce jour.

25 000 : nombre de visiteurs chaque jour. Parmi eux ...

- 30 % vont à la bibliothèque.

- 40 % sont étudiants.

- 60 % viennent d'Ile-de-France.

144 millions : nombre de visiteurs en vingt ans.

36 000 œuvres d'art sont possédées par Beaubourg.

4 200 artistes représentés.

1/3 des œuvres sont dans les réserves.

440 millions : c'est le coût, en francs, de la rénovation.

Accès aux sites

- Tipi : entrée rue Saint Martin (Piazza du Centre), à partir du 1^{er} octobre 97

- Galerie Sud : rue Saint Merri / Place Igor Stravinsky, à partir de décembre 97

- Ircam : Place Igor Stravinsky

- Bibliothèque (Bpi) : 11, rue Brantôme, à partir du 19 novembre 97

- Centre Wallonie - Bruxelles : 7, rue de Venise (face au Centre)

- Bpi : service de réponse à distance, à partir du 19 novembre 1997. Par courrier : Bpi-service de réponses à distance 75197 Paris cedex 04 ; par téléphone : 01 44 78 12 75 de 14h à 18h ; par minitel : 3615 Bpi ; par l'internet : <http://www.bpi.fr>

grandes collections fondamentales dans chaque discipline, sur papier et sur documents électroniques, comprenant l'ensemble des cédéroms bibliographiques. Le second axe sera celui de l'actualité : l'ensemble de la presse, ainsi que les acquisitions de livres et de films, toutes disciplines confondues, sur les cinq dernières années seront consultables quel que soit le support (papier, microfilm, cédérom). Un service de réponses à distance sera mis en place dès le 19 novembre (cf. encadré). Les heures d'ouverture, quant à elles, resteront inchangées.

Hors des murs, le Centre organise en partenariat avec le **Centre Wallonie** différentes manifestations : la Bpi y organise, entre autre, des débats, et les mercredis après-midi, *l'Ecran des enfants*. Ce lieu accueille également les cycles de cinéma expérimental.

Les locaux de l'**Ircam** ne sont pas concernés par les travaux, et l'Institut fonctionne normalement.

Centre Georges Pompidou 75191 Paris cedex 04, 01 44 78 12 33. Accueil abonnés, 01 44 78 14 63.

Internet : <http://www.cnac.fr>. Minitel : 3615 Beaubourg

Le Cdmc vingt ans après...

Le Cdmc (centre de documentation de la musique contemporaine) a été créé en 1977 à l'initiative du ministère de la culture, de la Sacem, et de Radio France, qui ressentaient vivement la nécessité de son existence, au cœur même du monde de la création contemporaine et face aux attentes des compositeurs, des interprètes, des musicologues, des chercheurs.

Marianne Lyon a été chargée de le mettre en place. Elle le dirige encore aujourd'hui, entourée de Corinne Monceau et Isabelle Gauchet pour la documentation et l'espace de consultation, Katherine Vayne, pour la production, l'organisation des colloques et des expositions itinérantes, et de Sylvie Chaput pour la partie commerciale des activités du centre.

.....
 entretien avec Marianne Lyon, directeur du Cdmc

Comment définiriez-vous le centre de documentation de la musique contemporaine et son champ d'action ?

Le Cdmc, c'est à tout moment la photographie de la musique contemporaine.

Il ne vit pas *pour soi* mais à travers la musique elle-même et avec ses acteurs. C'est leur propre vitalité qui définit ses contours et lui confère sa raison d'être et son identité.

La musique contemporaine dessine aujourd'hui un paysage nouveau, plus galactique, moins concentré. Depuis ces hauts lieux de la création qu'ont été les grands festivals historiques, on a vu se mettre en place un maillage qui témoigne de l'indéniable dynamisme de la création.

Le Cdmc vit donc au cœur de la musique contemporaine. Ses départements de documentation et de promotion lui permettent à la fois de témoigner de tous les aspects de la création musicale.

Quelles sont ces actions ?

Au Cdmc, l'espace de consultation met à la disposition du public plus de 20 000 documents : partitions, cassettes Radio-France ou privées, Cd et dossiers documentaires complets sur les œuvres créées des compositeurs vivants. Il permet également la consultation de plus de 800 catalogues de compositeurs et éditeurs français et étrangers, ainsi que les programmes des concerts et festivals.

Le Centre recense également les adresses des ensembles, interprètes, festivals, éditeurs et de tout organisme en rapport étroit avec la musique contemporaine.

Il accomplit un rôle d'intermédiaire entre créateurs et interprètes, chorégraphes, cinéastes, vidéastes, metteurs en scène. Il suscite la création de nouveaux répertoires et facilite les rapports des musiciens avec les différents organismes producteurs ou diffuseurs de la musique d'aujourd'hui (festivals, ensembles, producteurs de radio, éditeurs graphiques et phonographiques, etc.).

Il organise les *Rencontres du Cdmc*, rendez-vous réguliers autour de compositeurs ou de thèmes se rapportant aux musiques nouvelles, ainsi que des séminaires et des colloques.

Parmi nos séminaires, je citerai l'exemple de celui qui, réparti sur dix mardis, à 18h, d'octobre dernier à juin prochain, s'intéresse à la culture du son, approches musicologique, esthétique et sociologique.

Le Cdmc propose à la location différentes expositions et en réalise régulièrement de nouvelles.

Il publie *Ostinato*, revue trimestrielle d'information sur la musique contemporaine française et internationale.

Le Centre joue également un rôle de conseil (montage de dossiers, contacts, orientation, etc.).

Le Cdmc possède deux antennes à l'étranger, au Brésil et au Japon.

Il est membre de l'association internationale des Music Information Centers.

Comment fêterez-vous les 20 ans du Cdmc ?

Cette célébration se poursuit en ce moment même, puisque durant toute l'année 1997, des concerts, réunis sous l'intitulé *Concerts du 20^e anniversaire*, se déroulent à Paris et dans toute la France, aussi bien à l'Atem Nanterre-Amandiers, qu'au théâtre des Champs-Élysées, au centre Georges Pompidou, à

l'Arsenal de Metz, à l'Abbaye de la Prée, à la Cité de la Musique avec l'Ensemble intercontemporain, à Strasbourg dans le cadre du festival *Musica* où nous avons notamment participé au portrait du compositeur finlandais Magnus Lindberg, à Rouen pour le Festival *Octobre en Normandie* avec un portrait de Hugues Dufourt, à Nice au festival *Manca* avec le Trio Fourès-Rizzo-Thomas...

Nous consacrons un concert à Tristan Murail à Annecy dans le cadre des *Concerts d'hiver et d'aujourd'hui*, nous sommes présents à *Aujourd'hui Musiques* à Perpignan, aux *38^e rugissants* de Grenoble avec l'Orchestre national de Lyon dirigé par David Robertson, mais nous participons aussi à de très jeunes manifestations, telles *Les Nuits de l'Ame* dans le Gers, avec le Quatuor Rosamonde... Au programme de ces concerts, des créations de Mefano, Jolas, Grisey, parmi bien d'autres... un hommage au compositeur Edison Denisov, des œuvres de Ligeti, Berio, Joliver...

Les samedi 22 et dimanche 23 novembre, se dérouleront à Radio France deux concerts auxquels nous tenons beaucoup puisqu'ils célèbrent, en même temps que nos 20 ans, les 10 ans de l'ensemble Fa, un des tenants les plus représentatifs de la création contemporaine, dirigée par Dominique My, une brillante femme chef d'orchestre.

Il est impossible de tout citer, car l'ensemble de ces concerts tracent, je crois, un panorama très ouvert des musiques d'aujourd'hui, à travers leurs compositeurs et leurs interprètes, ensembles comme solistes.

Nous n'avons pas voulu d'une année anniversaire pour nous seuls !

Au contraire, le Cdmc a tenu à cette occasion à mettre aussi en pleine lumière l'exceptionnelle richesse de tout le réseau de diffusion des musiques contemporaines en France, à travers les structures et les organismes les plus variés, qu'ils leur soient dédiés ou qu'ils aient une vocation plus généraliste !

Dans le domaine du disque, avez-vous prévu également de fêter vos 20 ans ?

Oui, avec l'édition de trois albums Cd, pour témoigner à la fois de vingt ans de création et de la vitalité des ensembles de musique contemporaine en France.

Nous avons donc demandé aux ensembles de soumettre un choix d'œuvres significatives dans l'histoire de chacun afin de proposer au public, mais aussi aux professionnels, un panorama de 20 ans de création musicale en France.

Un comité artistique, composé de Olivier Bernard, Jean-Marie Gouellou et Yves Prin, assistés de moi-même et de Katherine Vayne, a ensuite choisi les œuvres et déterminé le contenu des trois volumes.

Reflet de deux décennies de création, cette anthologie présentée dans la collection *Musique française d'aujourd'hui* réunira également les trois partenaires fondateurs du Cdmc : ministère de la culture, Radio France et Sacem.

Ce projet comporte l'édition de trois doubles albums, répartie sur trois ans.

Le premier volume de cette collection devrait être présenté au public lors du concert *Découvertes* à Radio France le 22 novembre 1997.

Rens : Cdmc, 16 place de la Fontaine aux Lions, 75019 Paris, 01 47 15 47 15. Télécopie : 01 47 15 49 89.

... et les 10 ans de l'ensemble Fa

Les deux concerts donnés à Radio France les 22 et 23 novembre dans le cadre des 20 ans du Cdmc célèbrent aussi le 10^e anniversaire de l'Ensemble Fa.

Créé en 1987 par les Instituts français de Bonn et de Brême, l'ensemble Fa, sous la direction musicale de Dominique My, se propose de susciter et de créer de nouvelles œuvres, d'exploiter et de promouvoir le répertoire contemporain.

Il anime une saison à *la Chapelle Auguste Perret* à Arcueil de 1990 à 1994, et depuis 1992 au *Théâtre d'Arras*. Pour la saison 97/98, l'ensemble est en résidence au Goethe Institut à Paris.

Il est invité dans des festivals tels que : *Musica* Strasbourg, Biennale de Venise, Présences Radio France, *Ars Musica* Bruxelles, Archipel Genève, Villa Médicis, Ultima Oslo, Festival de Malmo, Festival d'Automne à Paris, Thessalonique Capitale Culturelle 97...

En dix ans l'ensemble a joué environ 70 compositeurs. Actuellement, l'ensemble Fa diffuse une quarantaine d'œuvres par an. Son but n'a jamais été de faire la course à la création mais beaucoup plus de rediffuser certaines partitions, d'accompagner les compositeurs dans leur travail et d'établir une vraie complicité entre compositeurs et interprètes afin de créer un nouveau répertoire.

En 1998, parallèlement à sa programmation contemporaine (changement d'air ?) l'ensemble monte *La Fille de Madame Angot*, opéra comique de Charles Lecoq pour onze représentations dans les théâtres du Nord Pas-de-Calais.

L'Ensemble Fa est subventionné par le ministère de la culture et de la communication (Drac Ile-de-France) et soutenu par l'Afaa.

Concert de gala pour le concours Long-Thibaud

Cette année encore, pour le concert de gala du concours Long-Thibaud, des solistes prestigieux venus du monde entier, tous lauréats du concours de 1949 à 1996, se retrouveront à Paris, sur la scène du théâtre des Champs-Élysées.

Roland Faure, actuel président du club Dab pour le lancement de la radio numérique, ancien membre du Csa, et très impliqué dans la vie musicale depuis que, président-directeur général de Radio France, il avait sous son autorité les formations symphoniques et chorales et les services musicaux de cette maison, est depuis 1991 le président des fondations Long-Thibaud.

A ce titre, il fait le point pour la Lettre d'Information sur ce concours qui perpétue la grande tradition des écoles françaises de piano et de violon, et se trouve être, sous sa présidence active, plus que jamais l'un des plus grands concours internationaux de musique.

.....
entretien avec Roland Faure,
président des fondations Long-Thibaud
.....

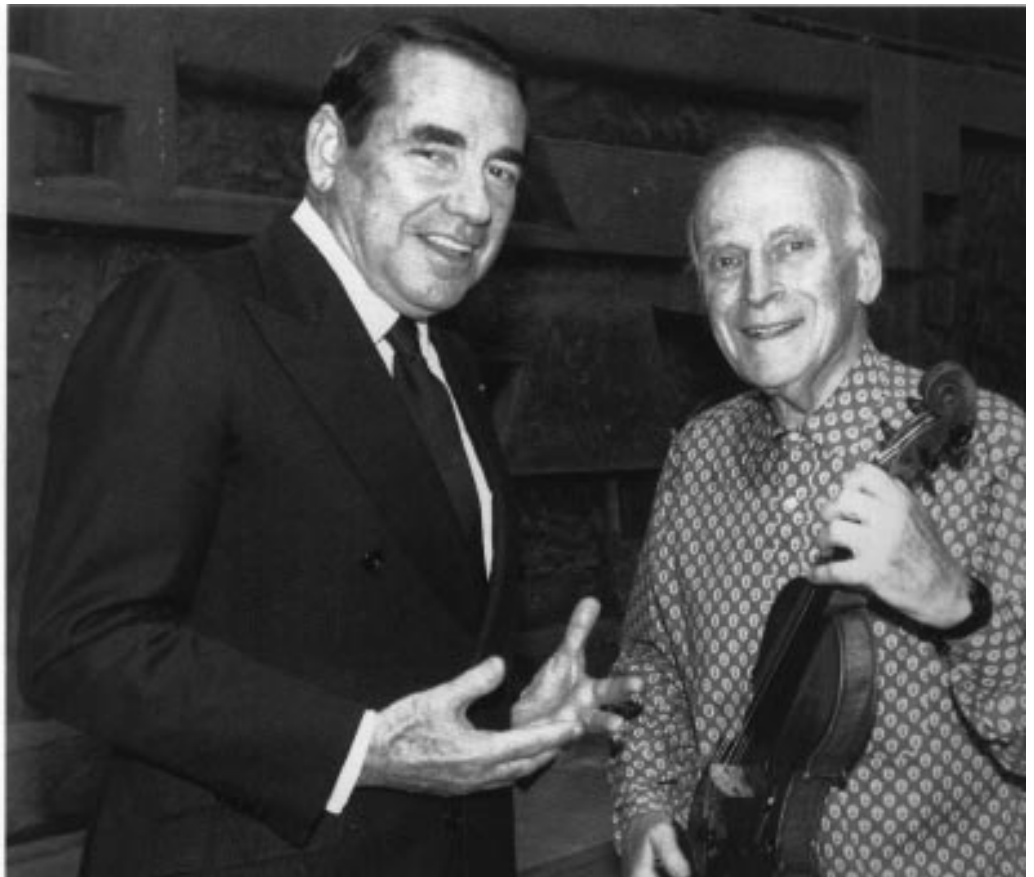
Lord Yehudi Menuhin, président du jury du concours 1993, et Roland Faure,
président des fondations Marguerite Long - Jacques Thibaud,
lors d'une répétition.

Avec le concours Long-Thibaud, La France peut se targuer d'organiser l'un des plus anciens et des plus célèbres concours de solistes de piano et de violon ?

Le concours Long-Thibaud a été en effet créé en 1943, en pleine guerre, par la volonté de deux artistes français déjà célèbres dans le monde entier. Ce concours été façonné par eux et organisé et dirigé par Marguerite Long elle-même, amie et interprète de Ravel, Fauré, Saint-Saëns, jusqu'à sa mort à 90 ans en 1966, alors que Jacques Thibaud avait péri, treize ans plus tôt, dans un accident d'avion.

Dès la fin de la guerre, le concours devient international et bénéficie d'un retentissement considérable grâce à l'appui du gouvernement, des milieux diplomatiques, des médias et des dotations offertes par les Villes de Paris et de Bordeaux, du Prince de Monaco, et de la Fondation de France. En 1957, le concours obtient le patronage de l'Etat et en 1963 les deux fondations Marguerite Long et Jacques Thibaud sont officiellement créées, sous la présidence de l'ambassadeur Louis Joxe, ministre du général de Gaulle, et grand ami de Marguerite Long.

Mais beaucoup de concours naissent un peu partout dans le monde, la concurrence devient de plus en plus sévère et la situation, devenue délicate, exige un redressement.



Des réformes auront lieu en 1980 ?

C'est alors que la composition des jurys est révisée, les programmes renouvés, la publicité élargie, l'organisation et le fonctionnement professionnalisés, un réseau de "familles d'accueil" est constitué pour recevoir les candidats étrangers. Deux mécènes de dimension internationale apportent des moyens financiers indispensables, la Banque nationale de Paris, présidée alors par René Thomas, auquel a succédé Michel Pébereau, et le plus grand groupe multimédia japonais Fujisankei de Tokyo, présidé par Hishashi Hieda.

Les deux concours désormais séparés, s'inscrivent dans un cycle triennal : concours de piano, suivi du violon en deuxième année, auquel succède la troisième année, une soirée de gala destinée à présenter au public des jeunes lauréats parrainés par leurs grands aînés.

C'est précisément ce concert de gala que vous organisez cette année au théâtre des Champs-Élysées ?

En effet le lundi 17 novembre à 20 heures, treize lauréats pianistes et violonistes, de plusieurs générations et souvent venus de très loin, interpréteront des œuvres célèbres ou rarement jouées, accompagnés par l'orchestre national de France. Lord Yehudi Menuhin, qui dirigera ce concert, participe lui-même très activement à l'organisation des concours de violon dont il a présidé le jury en 1996 et présidera celui de 1999. L'attrait de ce concert est si grand que la plupart des 1 650 places du théâtre des Champs-Élysées sont déjà louées.

Depuis votre arrivée à la présidence des fondations Marguerite Long-Jacques Thibaud, le concours a retrouvé tout son prestige et sa place parmi les tout premiers du monde ?

Notre conseil d'administration a consenti de très grands efforts pour hisser, en effet le concours au plus haut niveau. Tous ses membres méritent notre gratitude. Chacun apporte sa compétence et son dévouement. Les anciens lauréats participent à la préparation des concours, à la composition des jurys, à l'élaboration des programmes.

Le Président de la République nous a accordé son haut patronage, le ministre de la culture et de la

Si 1997 est l'année du concert de gala (17 novembre 1997), 1998 sera l'année du piano pour le Concours Long-Thibaud.

Les épreuves se dérouleront à Paris du 27 novembre au 7 décembre 1998.

Le jury sera présidé par la grande pianiste italienne Maria Tipo.

Il sera composé, pour la France, de Georges Pludermacher, Jacques Rouvier, Yuri Boukoff, et, pour l'étranger, de Akiko Ebi (Japon), Pnina Salzman (Israël), John Giordano (Etats-Unis), André Laplante (Canada), Enrique Perez de Gluzman (Espagne), Jürgen Meyer-Josten (Allemagne), et Daniel Wayenberg (Pays-Bas).



Marguerite Long
et Maurice Ravel

communication nous apporte le soutien du gouvernement, la fidélité de nos mécènes français et japonais, et l'appui des grands organismes publics et privés nous sont précieux, voire indispensables.

Mais, je souhaite insister sur l'importance décisive du partenariat scellée avec les sociétés du service public de l'audiovisuel. Radio France avec ses deux grands orchestres (le National et le Philharmonique) et l'accès généreux à ses antennes a donné une nouvelle dimension à notre concours. France-Télévision, en programmant cette année encore de grandes émissions sur France 2 et sur France 3, contribue à donner un vrai rayonnement au concours Long-Thibaud, également soutenu par la presse.

Nous ne pouvons qu'être reconnaissants à tous ceux qui contribuent à cet essor et je suis heureux de l'exprimer dans la *Lettre d'information* du ministère de la culture et de la communication, toujours si attentif à travers la direction de la musique et de la danse à nos problèmes et à nos succès.

Rens : concours Long-Thibaud, 01 42 66 66 80.

L'Onda, entre décentralisation et échanges internationaux

Association créée à l'initiative du ministère de la culture en 1975, l'Onda (office national de diffusion artistique) est un des outils essentiels de la vie artistique française tant au niveau de l'aménagement culturel du territoire que de la diffusion des œuvres dans le domaine des arts de la scène. Longtemps dirigé par Philippe Tiry, Fabien Jannelle en a pris la direction en septembre 1995. Il répond aux questions de la Lettre d'information.

.....
entretien avec Fabien Jannelle, directeur de l'Onda
.....

Quel est le statut de l'Onda ?

L'Onda est une association loi 1901 avec un conseil d'administration dans lequel siègent six personnalités indépendantes qui ont occupé ou occupent toujours une place dans les activités des arts et de la culture ainsi que trois représentants du ministère de la culture qui sont des membres de droit. Nous avons signé une convention avec le ministère qui définit les missions de l'Onda, ce qu'on appelle les "délégations de missions de service public". L'Onda agit donc dans le cadre des grandes orientations du ministère avec une indépendance qui lui est reconnue statutairement.

L'indépendance semble être un facteur important dans son succès...

Si l'Onda est resté un organisme vivant, reconnu par les artistes et les professionnels, il le doit bien évidemment à la qualité des équipes qui s'y sont succédées mais aussi à l'indépendance de son action. L'Onda est à la fois près de l'Etat mais n'est pas l'Etat, ce qui lui permet de mieux assumer sa relation avec le terrain. Ce statut autorise une proximité que l'institution étatique contrarie ou fausse trop souvent. Les britanniques connaissent bien les vertus de ce système avec le principe des "arms'length organisations"*.

Quelles sont les missions de l'Onda ?

La mission fondamentale de l'Onda - comme son nom l'indique - c'est la diffusion. Son rôle est double. En premier lieu et historiquement, il a été de poursuivre l'œuvre de la décentralisation. Il y avait, parsemés sur tout le territoire national, des lieux qui initiaient des actions culturelles audacieuses sans aide régulière de l'Etat. L'Onda était présent pour les encourager, les soutenir. Il a ainsi préparé l'extension du champ institutionnel, ouvert des nouvelles pistes, et créé de nouvelles bases pour le spectacle vivant. En ce sens, on entend souvent dire - et à juste titre - que l'Onda est un acteur de l'aménagement culturel du territoire : partout en France où il y a une volonté de donner une ambition artistique à une programmation, partout où il y a un risque artistique, l'Onda est là pour soutenir l'activité de diffusion.



Fabien Jannelle

Photo : Frédéric Terzian

Le deuxième aspect tourne autour de la notion de risque artistique que je viens d'évoquer. Il y a un certain nombre d'œuvres qui, pour les raisons les plus diverses, présentent un risque artistique particulier. L'Onda est là pour faire en sorte que ceux qui prennent des risques ne soient pas pénalisés financièrement, voire politiquement. Il s'associe au risque pris par le diffuseur en attribuant des garanties financières aux lieux d'accueil. Celles-ci permettent de couvrir en partie le déficit généré par l'achat d'un spectacle.

Comment l'Onda accomplit-il sa mission en faveur de cet aménagement du territoire ?

Il a fallu organiser la circulation de l'information et créer des liens autres entre les opérateurs afin d'encourager la coopération.

L'Onda travaille depuis vingt ans à la constitution d'un maillage sur l'ensemble du territoire et les éléments structurants de ce maillage sont les Grac (groupement régional d'associations culturelles) qui sont des structures irremplaçables et uniques de rencontres régulières pour les diffuseurs.

Les Grac remplissent quatre fonctions principales. *Lieux de rencontre*, c'est l'occasion de se retrouver, de se connaître ; *lieux d'information* sur les spectacles et les projets de production ; *lieux de coopération* afin de développer des actions communes au niveau des tournées, des coproductions ou des manifestations exceptionnelles et enfin *lieux de réflexion*.

*Ndrl : organisations de proximité

Pour mieux développer son rôle dans le domaine de l'aménagement culturel, l'Onda a systématisé sa collaboration avec l'inspection du théâtre de l'administration centrale, avec les directions régionales des affaires culturelles et les organismes régionaux.

Vous avez parlé de diffusion, de soutien aux lieux d'accueil, de partenariat avec les programmateurs... Et la création, quelle place occupe-t-elle dans les préoccupations de l'Onda ?

L'Onda est placé à l'articulation entre création et diffusion, entre les artistes et ceux qui les diffusent. Ce qui fait que nous passons autant de temps à rencontrer des artistes qui viennent nous parler de leurs spectacles et des professionnels qui viennent nous parler de leurs projets de saison. Cela veut dire que l'essentiel de notre travail est de promouvoir l'activité des artistes. Mais cette aide se fait de manière indirecte, par le biais d'une aide à la diffusion. En aidant la diffusion nous soutenons bien évidemment la production, nous la préparons et nous essayons de lui ouvrir une perspective sociale. Pendant ces dernières années, on a accordé beaucoup d'importance à l'offre artistique et on s'est moins soucié de la demande sociale. Lorsqu'une œuvre est créée, elle doit avoir le maximum de chance de tourner, de rencontrer le public. La diffusion n'est pas seulement un problème économique, c'est aussi une question politique, centrée sur le rapport entre les œuvres et la société. Nous travaillons sur ce champ en particulier. Nous devons connaître les préoccupations des artistes, leurs intentions, leurs difficultés.

L'Onda assume également, par convention avec le ministère de la culture, des missions dans le domaine international. Quelles sont les lignes principales ?

On peut les résumer selon quatre axes :

- conseil aux artistes et aux professionnels désireux d'élargir ou d'établir des contacts avec l'étranger.
- participation dans les réseaux professionnels européens, en particulier au sein de l'Ietm (informal european theatre Meeting). C'est pour cela que nous avons organisé la réunion plénière de l'Ietm à la grande Halle de la Villette en avril dernier.
- soutien à la diffusion de spectacles étrangers en France. On voit bien que dans le domaine international le rôle de l'Onda est complémentaire à celui de l'Afaa (association française d'action artistique) avec laquelle nous avons des échanges très réguliers.
- sensibilisation des professionnels français aux échanges internationaux. Nous essayons de faire en sorte que les théâtres en France soient de plus en plus accueillants aux œuvres étrangères.

Quels sont vos projets pour l'Onda ?

Tout d'abord l'Onda doit développer plus encore son action de soutien à la diffusion des œuvres de la création contemporaine en France. Il y a encore beaucoup à faire et ceci constitue la dimension centrale de notre développement. Il faut sans doute inventer d'autres

L'Onda en chiffres

Sur un budget de 17 100 000 francs, le montant des garanties financières s'élève à 12 283 950 francs. 360 compagnies (soit 430 spectacles) ont bénéficié indirectement d'un soutien pour leur diffusion.

Le soutien à la diffusion de spectacles en provenance de l'étranger représente environ 20% des interventions de l'Onda.

théâtre	8 531 200 Frs	1187 représentations
danse	2 872 850 Frs	259 représentations
musique	879 900 Frs	92 représentations

- réseau institutionnel (52 structures)

38 scènes nationales, 8 théâtres missionnés, 1 centre dramatique régional, 3 centres dramatiques nationaux, 2 Ccn.

- réseau associatif et collectivités territoriales (190 dont 18 Atp).

systèmes d'aides et j'espère que les perspectives actuelles vont nous permettre d'avancer dans ce sens.

En deuxième lieu, je souhaite développer les aides à la diffusion des musiques actuelles. Il y a là un véritable problème. On constate un effondrement de la demande dans les réseaux de diffusion. Il faut se donner les moyens de redresser cette situation. C'est pourquoi nous allons organiser au début du mois de décembre à Grenoble une première réunion nationale sur cette question.

Par ailleurs, si la France reste un pays plus ouvert que d'autres aux échanges internationaux, le potentiel à développer est énorme et grâce au département des affaires internationales qui va désormais participer au financement de l'Onda, nous allons renforcer fortement notre action.

Enfin, le dernier projet concerne l'information. Il faut renforcer les capacités d'information à l'Onda et faire en sorte qu'elle soit mieux exploitée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous souhaitons contribuer - puisque nous sommes les promoteurs de cette idée - à la création d'un *Observatoire de la diffusion* car nous en savons très peu sur ce sujet.

On peut imaginer un outil simple qui nous permette d'avoir des informations globales et fiables sur la circulation et la diffusion des spectacles en France.

Onda, 13 bis rue Henry Monnier, 75 009 Paris, 01 42 80 28 22. Télécopie : 01 48 74 16 03.

La maison individuelle

nouvelles réponses des architectes au rêve des Français

L'automne et ses froidures font resurgir un besoin de "cocooning" et suscitent un retour au rêve récurrent de "Sam'suffit" enfoui en chacun de nous. Un sondage Ipsos/Le Moniteur révèle que la maison individuelle est le modèle d'habitat plébiscité par les Français, celui qui représente aussi l'investissement d'une vie.

Pourtant, les architectes semblaient fâchés avec ce type d'habitat individualiste et anti-urbain qui continue de se développer.

Ils s'intéressent de nouveau à ce marché bien réel qui concerne plus de la moitié de la population et qui a été abandonné aux industriels de la maison standard et aux aménageurs de lotissements. Deux initiatives simultanées placent la maison individuelle au cœur de l'actualité architecturale de l'automne. Rencontres croisées avec leurs promoteurs.

A Bordeaux, le centre d'architecture *Arc en rêve*, met en scène les réponses d'une quarantaine de jeunes architectes et paysagistes européens à l'appel d'idées lancé par la bouillonnante association *Périphériques* en décembre dernier : "concevoir une maison individuelle dont le coût global s'élèverait à 499 900 F Ttc, honoraires de l'architecte compris".

Par cette initiative, *Périphériques* souhaitait susciter un autre regard sur l'habitat individuel de série et proposer une alternative de qualité aux maisons peu coûteuses vendues sur catalogue.

.....
 Anne Debarre, enseignant-chercheur à l'école d'architecture de Paris-Villemin, auteur du catalogue de l'exposition, commente l'esprit de la consultation et explique les partis retenus par les différentes équipes

Au delà de sa conception, c'est le problème des lotissements auxquels la maison individuelle est bien souvent liée que posait ce concours. Verrues sur les bourgs et les villages, lèpre de la périphérie des grandes villes, les formes des lotissements actuels de maisons individuelles sont dénoncées depuis longtemps par les architectes et leurs effets sociaux inquiètent les politiques. Il est pourtant difficile de penser une coexistence de maisons sans site défini.

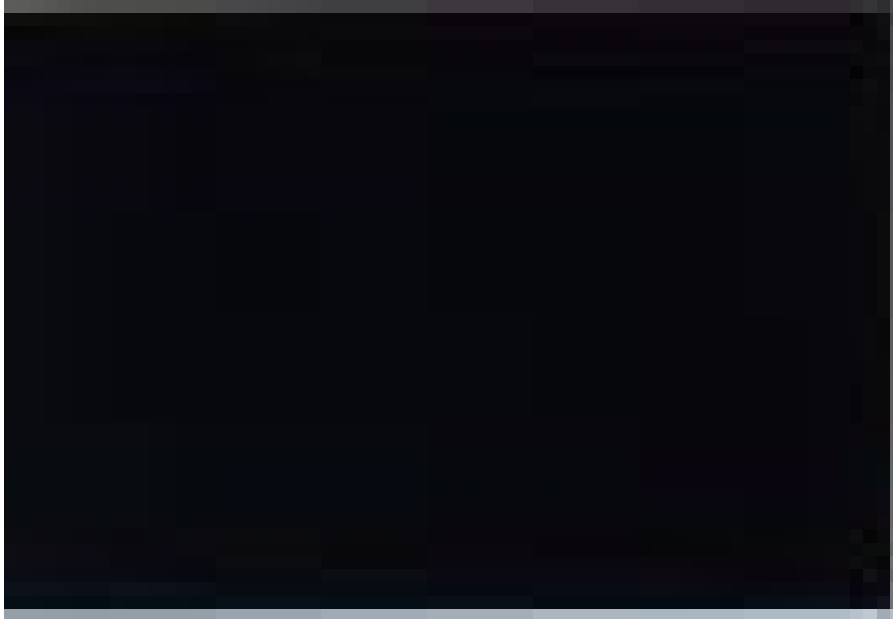
Certaines maisons ont été imaginées soit dans un scénario de paysage, soit dans un tissu constitué de parcelles étroites. Dans ce dernier cas, la traduction est une maison perpendiculaire à la rue, position contraire à celle des maisons sur catalogue aux longues façades principales qui

donnent ainsi à voir leur importance (ou plutôt à y faire croire). Le choix de présenter le bâtiment sur sa largeur permet aussi de réduire le linéaire et donc le coût de la voirie d'un lotissement. Il protège enfin davantage l'intimité des habitants.

Cette question du rapport de la maison avec les autres est aussi celle des frontières entre espace privé et espace public. La plupart des maisons individuelles présente des murs aveugles pour pouvoir s'accoler, créant

Jeunes professionnels, industriels, lieux de diffusion culturelle, pouvoirs publics, tous se mobilisent pour une plus grande exigence d'architecture dans l'habitat individuel. Cette préoccupation s'inscrit dans le droit fil d'un des dossiers prioritaires annoncés par la ministre lors des *Rendez-vous de l'architecture* : celui de la réforme de la loi de 1977 sur l'architecture visant à supprimer la possibilité de construire jusqu'à 170 m² sans architecte. Le recours obligatoire à l'architecte verra nécessairement l'émergence de nouvelles missions pour les professionnels. Sur la question précise de la maison individuelle, une réflexion actuellement en cours à la direction de l'architecture devrait permettre d'évaluer d'ici la fin de l'année le coût de conception.

Marin-Trottin + Trottin. Photo : Nicolas Borel



Picnic/Immersion

Carrée comme la nappe d'un pique-nique, la maison est posée dans une clairière. Elle répond à la lettre au rêve français de la maison individuelle : désir de tranquillité et d'immersion dans la nature. Les habitants plantent eux-mêmes, en talus sous leurs fenêtres, la végétation qui filtre et protège leur intimité (...) De 10 mètres de côté, l'intérieur fonctionne comme un loft autour d'un bloc humide central : espace ouvert et flexible où même la voiture a droit de cité. La maison étant éclairée sur quatre côtés, tous les aménagements et cloisonnements sont possibles (...). P. Joffroy

d'une part une façade urbaine peu ouverte sur la rue et préservant d'autre part l'intimité des pièces qui donnent sur le jardin. Alors qu'une maison pourrait être pensée comme un volume autonome percé sur toutes ses faces. Ou bien le bâtiment est entouré d'un écran végétal protecteur et d'un fossé ; ou bien il devient une boîte noire fermée à l'extérieur et éclairée par un patio intérieur.

Ce repli de la maison sur elle-même ne signifie pas pour autant le désintérêt pour les espaces collectifs : du regroupement des boîtes aux lettres au terrain de jeu, toute une gamme de lieux partagés est souvent proposée dans ces lotissements.

A la question de la "maison modèle", de sa répétition, la réponse des architectes est claire : un quartier ne peut pas naître de la reproduction, du clonage d'une maison. Il n'y a pas de maison modèle ou de modèle de maison. Un projet de maison est unique : les maisons proposées se déclinent de multiples façons, réintroduisant ainsi la spécificité de la démarche architecturale dans ce projet.

La diversification des projets a été introduite par le biais des extensions de la maison. Ici le volume originel sera modifié par l'adjonction de pièces supplémentaires ; là, un plancher se créera sur un vide ; des combles seront aménagés, une galerie sera close, une cloison/placard se déplacera. Les habitants peuvent s'approprier les lieux de façon variable, par le jeu des portes, des vestibules, bureau ou autres salles de lecture.

Des architectes proposent également des maisons flexibles qui se composent en fonction du groupe familial et des modes de vie habituels. Plusieurs réponses sont proposées qui traduisent une rupture avec la demande sociale majoritaire : celle-ci conduit donc, ou bien à des plans assez banals, ou bien à la modernité des plans très ouverts (peu d'espaces dévolus à la circulation, cuisines ouvertes sur le séjour, surface des chambres minimisée au profit des grands espaces de séjour).

Les éléments symboliques attachés à la maison individuelle tels que le toit, le plain-pied ou les niveaux, la voiture et le jardin, n'ont pas été oubliés et sont traités différemment selon les architectes consultés.

Expérimentales ou provocatrices, toutes ces réponses ouvrent des pistes à la fois pour les architectes qui travailleront sur cette question et pour le public auquel ces projets prouvent qu'une maison économique n'est pas inéluctablement un produit sans architecture.

.....
 En parallèle, une initiative associant industriels de la construction et architectes pour la conception de maisons individuelles a permis de lancer en mai dernier un concours d'architecture. Celui-ci sera suivi en novembre de l'exposition des projets à l'Institut français d'architecture, et, en 1998, de la réalisation de la maison lauréate. François Barré, président de l'Ifa, et Francis Mer, président directeur général du groupe Usinor Sacilor, définissent les objectifs du concours *styltech maisons individuelles*

Question tabou ou page blanche à écrire ? La maison individuelle, en France, peut être vue comme l'une ou l'autre. Question tabou, si l'on s'arrête au seul mitage des paysages péri-urbains par des constructions trop souvent médiocres et sans architecture. Il faut y voir un effet conjugué du seuil des 170 m² certes, mais aussi un relatif abandon de ce secteur par les architectes. Page blanche à écrire quand, à voir des réalisations récentes d'architectes heureusement de plus en plus nombreuses, on imagine quels progrès, en termes de qualité architecturale et d'usage, en termes de pertinence économique et technique, offrirait un

retour de l'architecte vers ce marché, qui représente à l'heure actuelle la moitié des logements mis en chantier mais sur lequel l'architecte lui-même ne représente qu'une infime portion de la maîtrise d'œuvre.

Il est impératif de sensibiliser l'ensemble des acteurs en présence - du client à l'architecte lui-même en passant par les responsables locaux, gestionnaires de l'urbanisme opérationnel, et les entreprises - à la nécessité d'une plus grande exigence d'architecture dans le domaine de l'habitat individuel, une exigence qui ne peut passer que par un retour des architectes. Ceci ne peut se faire par un simple appareil de textes réglementaires, même si des réflexions sont actuellement en cours. Il s'agit plutôt de réformer les attitudes et les réflexes de chacun, de s'appuyer sur une évolution culturelle et une meilleure compréhension des acteurs en présence.

Agir sur le culturel est par essence la mission de l'Institut français d'architecture : informer le public, sensibiliser élus et maîtres d'ouvrage à l'architecture, rapprocher les architectes et le monde de l'industrie sont autant de missions qu'il accomplit au quotidien.

Améliorer le dialogue entre l'ensemble des acteurs est ce à quoi s'attachent à présent l'Ifa et le groupe Usinor Sacilor en lançant conjointement le concours d'architecture Styltech maisons individuelles. Sa particularité est de ne pas être un concours théorique, mais une initiative assise sur des éléments. A l'issue du concours, le projet lauréat sera construit pour des utilisateurs identifiés, associés en amont à la définition du cahier des charges. Ce concours repose de plus sur l'utilisation par les architectes d'un concept structurel développé par Usinor Sacilor, caractérisé par une grande souplesse et une mise en œuvre rapide autorisant une flexibilité du logement dans le temps, mais également par sa capacité à s'adapter à toutes les écritures architecturales tout en conservant une maîtrise totale des coûts.

L'organisation de ce concours, l'exposition de l'Ifa, les publications diffusées à un très large public, concourent à un objectif double : familiariser les architectes avec un procédé technique développé à leur intention et, de façon plus ambitieuse, aider par l'exemple, à cette évolution des mentalités et à un retour des architectes sur le devant de la scène.

La première phase de sélection des projets a eu lieu fin juin. Le jury a retenu 10 équipes finalistes sur 315 candidatures. A l'heure où nous mettons sous presse, le lauréat de cette consultation n'est pas encore connu. La proclamation des résultats est prévue le 3 novembre et sera rendue publique le même jour à l'occasion du salon *Bâtimat*. Le prochain numéro de la *Lettre d'information* révélera le nom de l'architecte lauréat.

Lacaton + Vassal (Bordeaux)

Exposition *36 modèles pour une maison* du 16 octobre 1997 au 18 janvier 1998.

Arc en rêve, centre d'architecture - Entrepôt, 7, rue Ferrère à Bordeaux, 05 56 52 78 36.

Exposition *Concours pour une maison individuelle* du 6 au 29 novembre 1997.

Institut français d'architecture - Galerie d'actualités - 6, rue de Tournon à Paris 6^e, 01 46 33 90 36.

Maison Latapie/Maison industrialisée

La conception de cette maison répond à la volonté de définir une enveloppe la plus grande possible en utilisant des techniques de construction industrielles. Une maison individuelle a déjà été construite sur ce modèle dans la banlieue de Bordeaux, pour un couple avec deux enfants. Structurée par une ossature métallique, habillée de bardage en fibre-ciment et de polycarbonate translucide, la maison ne donne ni dans la valeur pierre ni dans le style campagnard. Elle milite ouvertement pour une autre vision du logement, celle où le luxe n'est pas affaire de matériaux mais de quantité d'espace (...). P. Joffroy

Valeur d'usage, valeur d'échange

la loi sur la langue française et la consommation

Dans son rapport annuel, qu'elle vient de remettre au Parlement, la Dglf étudie les évolutions récentes de l'application de la loi du 4 août 1994.

Les difficultés constatées concernent notamment l'emploi du français dans l'informatique, le respect des dispositions de la loi dans les congrès internationaux, notamment scientifiques, et la rédaction en français des contrats passés par les personnes publiques avec des organismes étrangers.

Mais la Dglf retient aussi avec satisfaction les efforts faits sur le plan de l'audiovisuel (aucune infraction à la législation en vigueur, ni dans les programmes, ni dans la publicité et un premier bilan positif sur les quotas de chanson française). Les actions de sensibilisation à la langue française, auprès du jeune public notamment, ont fait également l'objet d'une attention particulière.

Dans la vie économique enfin, avec l'internationalisation des marchés, il faut garantir à nos concitoyens une information en français. La Lettre d'information s'est intéressée à cet aspect de la protection du consommateur. Bilan.

La loi du 4 août 1994 a recadré les obligations linguistiques que les pouvoirs publics entendent faire respecter en redéfinissant son champ d'application et en renforçant les sanctions, notamment dans le domaine de la consommation.

Le français : langue obligatoire du négoce

L'article 2 de la loi fonde l'obligation d'employer la langue française pour la commercialisation des produits et des services. Le législateur a reconduit le principe de la traduction en précisant que la traduction en français doit être "aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langue étrangère". Ce dispositif s'applique dans les limites posées par le traité de l'Union européenne : il doit à la fois assurer au consommateur français une information dans la langue qui lui est directement compréhensible, et ne pas restreindre le principe de la libre circulation des marchandises.

Les services du ministère des finances (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) vérifient en permanence et à tous les stades de la commercialisation, les publicités, les emballages, les notices d'emploi et d'utilisation, les catalogues de produits et de services, les cartes et menus, les contrats de garantie, etc. Ils s'assurent que les informations en langues étrangères qui y figurent ont bien été traduites en français. Une attention particulière est portée à la qualité de la traduction, condition essentielle d'une information satisfaisante des consommateurs et de la transparence des transactions.

Plus de quinze mille entreprises vérifiées

Sur ces bases, plus de quinze mille entreprises ont été contrôlées depuis août 1994 et plusieurs milliers de produits et services ont été passés au crible de la loi. Les manquements les plus graves ont donné lieu à des procès-verbaux qui ont été transmis aux tribunaux. Ceux-ci les ont sanctionnés, parfois sévèrement, et ont précisé comment il convenait d'appliquer la loi.

C'est ainsi que le premier arrêt d'une Cour d'appel (celle de Paris), rendu le 27 janvier 1997 a confirmé le caractère impératif de l'emploi de la langue française. La Cour souligne que "l'emploi de termes étrangers dans le domaine

Article 2 de la loi du 4 août 1994

"Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les quittances et les factures, l'emploi de la langue française est obligatoire. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables à la dénomination des produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du grand public.

La législation sur les marques ne fait pas obstacle à l'application des premier et troisième alinéas du présent article aux mentions et messages enregistrés avec la marque".

La délégation générale à la langue française est responsable de l'application de la loi du 4 août 1994 sur la langue française au niveau interministériel. Elle joue un rôle fondamental pour l'information des entreprises et de leurs conseils, ainsi que pour le public. Une convention de coopération a été signée le 1^{er} août 1996 par la Dglf et la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (ministère de l'économie, des finances et de l'industrie). Cette convention définit les grands axes d'actions communes.

Dglf, 1 rue de la Manutention, 75116 Paris, 01 40 69 12 00.

informatique s'avère générateur de contresens ou de malentendus qui peuvent conduire l'utilisateur à commettre des erreurs d'installation ou d'utilisation et que la prédominance de la langue anglaise ne dispense aucunement (...) de respecter les dispositions de la loi".

Les produits contrôlés en priorité sont ceux qui sont susceptibles de présenter des risques pour la santé ou de comporter des dangers lors de leur utilisation (certains produits cosmétiques, certains accessoires pour l'équipement des motos), ceux déjà connus comme étant peu respectueux de ce dispositif linguistique (logiciels informatiques, jeux vidéos).

Des enquêtes spécifiques sont programmées chaque trimestre. De nombreux secteurs ont été concernés : restauration rapide, location de véhicules sans chauffeur, cosmétiques, accessoires de pièces détachées pour l'automobile, cycles et motocycles, articles chaussants pour le sport, clubs de loisirs.

Des casques à vélo à la restauration rapide

Les fabricants de pièces détachées pour les cycles et motocycles présentent souvent des notices rédigées uniquement en anglais et en allemand, ce qui est particulièrement dangereux lorsque par exemple, l'acheteur lui-même procède au remplacement de la transmission de sa moto, opération qui, lorsqu'elle n'est pas réalisée dans les règles de l'art, peut provoquer la chute du conducteur. Dans le secteur des cosmétiques, les moyennes et grandes surfaces spécialisées ou généralistes respectent bien la loi en général, mais on relève des infractions fréquentes dans les solderies, qui commercialisent des produits bas de gamme en provenance d'Asie, et pour les produits "afro" importés. Or pour ces derniers, l'absence de traductions en français des modes d'emploi comporte des risques pour la santé de l'utilisateur car ils contiennent des substances dangereuses et nécessitent des précautions d'utilisation rigoureuses : il s'agit de produits de permanente, de coloration, de défrisage des cheveux et de produits dépigmentants pour le visage ou le corps.

Pour les chaînes de restauration rapide, 24% des établissements contrôlés ont été poursuivis. Mais à la suite de ces contrôles et à la demande des professionnels, soucieux de respecter le dispositif linguistique, une concertation a été engagée avec l'administration. On trouve là un bon exemple de coopération qui permettra à l'avenir de satisfaire aux obligations légales.

Il ressort de ces enquêtes que la langue la plus souvent impliquée dans cette procédure contentieuse a été l'anglais (71,6%), suivie de l'allemand (8,9%), de l'italien (5,2%), de l'espagnol (4,7%), des diverses langues de l'Union européenne (3,2%), des langues asiatiques et du Moyen-Orient (5,4%) et des langues d'Europe centrale (1%).

Sensibiliser et informer

L'autre volet de la politique de l'Etat est une action de sensibilisation et d'information. Ainsi, on a pu apporter des réponses pratiques aux difficultés rencontrées par certaines entreprises ou certaines organisations professionnelles pour la mise en œuvre de la loi. Plus fondamentalement, les entreprises ont pris conscience que l'information des consommateurs dans une langue qui leur est directement compréhensible est devenue une donnée incontournable pour conquérir des marchés. A cet effet, les entreprises exportatrices ont été systématiquement incitées à promouvoir leurs produits dans la langue du pays, afin de les rendre plus accessibles aux consommateurs.

On peut tirer de ce premier bilan plusieurs enseignements. D'une part, on a pu constater que ce dispositif linguistique est devenu pour les entreprises une donnée qu'elles ont intégrée dans leur politique commerciale : ainsi, les procédures d'autocontrôles ne sont plus exceptionnelles. D'autre part, les professionnels semblent avoir pris la véritable mesure des enjeux économiques et juridiques de cette loi.

Cinq associations de défense de la langue française, agréées par le ministère, peuvent se porter partie civile et obtenir du juge des dommages et intérêts :

Défense de la langue française (Dlf), 8 rue Roquépine, 75008 Paris, 01 42 65 08 87.

Association francophone d'amitié et liaison (Afal), 5 rue de la Boule rouge, 75009 Paris, 01 47 70 10 83.

Avenir de la langue française (Alf), 5 rue de la Boule rouge, 75009 Paris, 01 47 70 29 59.

Association des informaticiens de langue française (Ailf), 124 avenue Jean Jaurès, 93000 Pantin, 01 48 43 58 73.

Conseil international de langue française (Cilf), 11 rue de Navarin, 75009 Paris, 01 48 78 73 95.

Le Repas chez Simon restauré

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et Michel Pébereau, président-directeur général de la Banque nationale de Paris, ont présenté, à Versailles, le lundi 20 octobre, la restauration du Repas chez Simon de Véronèse, qui orne l'un des murs du salon d'Hercule. Grâce au mécénat de la Banque nationale de Paris, ce chef-d'œuvre a retrouvé sa beauté et son harmonie.

Le Repas chez Simon de Véronèse est une œuvre monumentale, de près de dix mètres de long, exécutée vers 1570 - en tout cas avant 1573, date du célèbre procès intenté à Véronèse par l'Inquisition, et dont les documents d'archives ont été conservés jusqu'à nos jours.

Le tableau, qui ornait le mur du fond du réfectoire du couvent des Servi di Maria, à Venise, aujourd'hui disparu, appartient à la série des grandes Cènes exécutées à partir de 1562 par l'artiste et son atelier pour les grands couvents de Venise et de la "terre ferme" environnante.

De Venise à Versailles

Convoité par Louis XIV, *Le Repas chez Simon* fut finalement offert au roi de France par la République de Venise et lui fut présenté, à Paris, en 1664, après un long voyage de trois mois à travers les Alpes. Mais ce n'est que sous le règne de Louis XV que la peinture trouva enfin un emplacement digne de sa qualité de chef-d'œuvre de l'art vénitien, lorsqu'elle fut installée, en 1730, dans le salon d'Hercule du château de Versailles.

Antoine-François Vassé - auteur de prestigieux ensembles décoratifs comme celui du château de Petit-Bourg - conçut, pour mettre en valeur le chef-d'œuvre, une somptueuse bordure dorée, supportée par des mufles de lions de bronze dûs à Caffieri. Et, pour compléter le décor du salon, François Lemoyne réalisa *L'Apothéose d'Hercule*, immense plafond à l'italienne dont les coloris clairs rappellent le goût des Français pour la peinture vénitienne durant le premier tiers du XVIII^e siècle...

Une restauration longue et minutieuse

Le salon d'Hercule était certes un emplacement somptueux pour le chef-d'œuvre de Véronèse. Mais il n'était guère propice à la conservation de l'œuvre : on y dansa beaucoup à la lumière de bougies généreusement pourvoyeuses de fumée... D'où l'opération de restauration qui vient d'avoir lieu, grâce au mécénat de la Bnp, et qui nous permet, après trois ans d'efforts, de redécouvrir *Le Repas chez Simon* allégé des vernis épais qui l'avaient encrassé, et ayant retrouvé toute sa beauté et toute son harmonie.

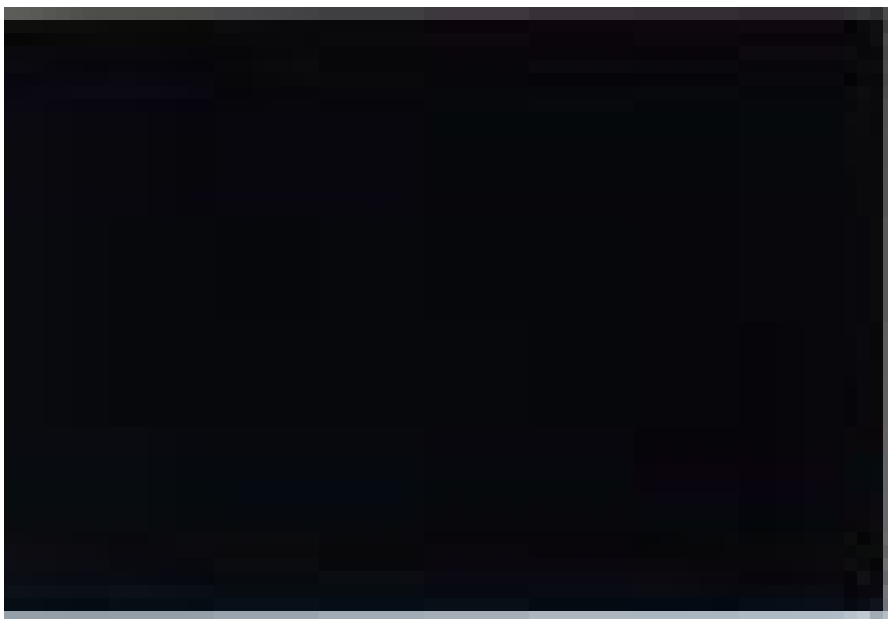
L'aboutissement de cet important travail de trois ans - supervisé par un comité d'experts international - a donné lieu à une publication collective des résultats de l'ensemble des recherches (Alain de Gourcuff Editeur, 192 pages, 80 reproductions en noir et blanc et en couleurs) ainsi qu'à la réalisation d'un film de cinquante-deux minutes sur l'œuvre et sa restauration.

[Le repas chez Simon.](#)

[Détail après nettoyage](#)

[Château de Versailles.](#)

Photo Srmf. JM Manai.



Le repas chez Simon. Détail après restauration.

Coproduit par la Bnp, l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, la direction des musées de France, la réunion des musées nationaux, La Cinquième, Canal Marseille, les Films du tambour de soie, et réalisé par Georges Combe, le film a été diffusé le dimanche 26 octobre 1997, sur La Cinquième.

.....
entretien avec Nathalie Volle, chef du service
de restauration des musées de France
.....

La restauration, au-delà de son aspect technique, n'est-elle pas l'occasion de faire progresser les connaissances sur l'œuvre restaurée ?

Il faut en effet toujours insister sur le fait que la restauration constitue un moment privilégié dans la vie d'une œuvre. La restauration - qui est une démarche interdisciplinaire et collégiale rassemblant des conservateurs, des historiens, des ingénieurs et des restaurateurs - n'est pas seulement un acte technique. Elle fait progresser les connaissances dans tous les domaines : étude stylistique, étude des techniques utilisées par l'artiste, histoire matérielle de l'œuvre, etc.

Qu'a apporté, de ce point de vue, la restauration du Repas chez Simon ?

Les études très diverses qui ont accompagné cette importante restauration - et notamment celles qui ont été effectuées au laboratoire de recherche des musées de France - ont, dans l'ensemble, plutôt corroboré ce que l'on savait déjà. Elles ont notamment confirmé l'excellence de la technique de Véronèse... L'analyse du tableau ne montre la présence que d'un très peu nombre de repentirs : tout, dans cette très vaste et complexe composition, avait été conçu et mis en place avant que ne commence l'exécution de l'œuvre.

Restaurer, n'est-ce pas en permanence faire des choix ?

Il faut, en effet, faire sans cesse des choix, que ce soit au moment du nettoyage, qui consiste en l'allègement des vernis et en l'enlèvement des restaurations anciennes, ou au moment de la réintégration, qui consiste à restituer à l'œuvre sa lisibilité sans effacer les traces du passage du temps. Le comité d'experts, auquel participait la Surintendance de Venise, a été, à chaque fois, étroitement associé aux décisions prises.

Avez-vous, au cours de la restauration, rencontré des problèmes ?

L'œuvre est en trois parties et l'a apparemment toujours été : elle a été vue en trois parties, à Venise, par l'envoyé de Louis XIV. Pourquoi était-elle ainsi découpée ? On aimerait le savoir. Mais, bien que l'on ait retrouvé, dans les archives, les circonstances de la commande et que l'on connaisse l'architecture du réfectoire qui abritait l'œuvre, on continue à ignorer la disposition d'origine. Le mystère, sur ce point, subsiste...

Quelles conséquences le fait que l'œuvre soit en trois parties a-t-il entraînées ?

Cela a eu d'importantes conséquences, car l'œuvre avait, avant notre intervention, été à plusieurs reprises rentoilée... et ces rentoilages avaient abouti à des raccourcis maladroits. Ainsi les bras de certains personnages étaient-ils un peu décalés par rapport aux mains... La restauration que nous avons effectuée a permis de restituer la correction du dessin et de rendre plus harmonieux certaines attitudes ou certains gestes.

L'œuvre n'a-t-elle pas aussi, dans le passé, été coupée en haut et en bas ?

Les parties hautes et basses de l'œuvre étaient en effet à l'origine plus développées : deux gravures du XVII^e siècle nous le montrent. Il y avait en haut une architrave qui reposait sur les colonnes et fermait le tableau. S'agissait-il d'une architrave peinte ou d'une vraie moulure de pierre dans laquelle le tableau aurait été en quelque sorte encastré ? Les gravures ne nous permettent pas de le déterminer. Mais ce qui est certain, c'est que ces parties

disparues devaient donner à l'œuvre un espace plus circulaire, générant un effet scénique plus important qu'aujourd'hui.

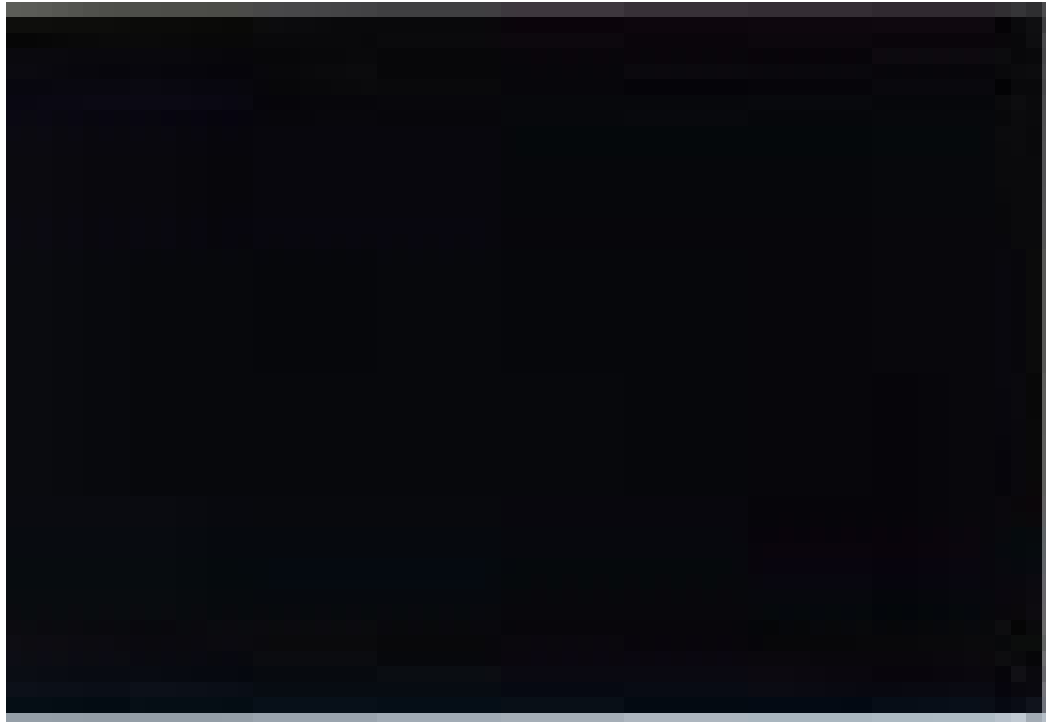
Je suppose que la restauration d'un tableau de cette importance a constitué un énorme travail...

Un très gros travail, en effet, qui a duré pendant trois ans... et qui s'est déroulé ici-même, dans la célèbre galerie de pierre du château. Restaurer de grands formats comme celui-ci est toujours une opération un peu acrobatique. Il faut parvenir - aussi bien pour le nettoyage que pour la réintégration - à un bon équilibre entre les différentes parties du tableau, ce qui impose de régulièrement prendre distance, de s'éloigner et puis de se rapprocher à nouveau. Il ne faut pas, par ailleurs, oublier la restauration du merveilleux cadre conçu par Antoine-François Vassé, qui a, elle aussi, représenté beaucoup de travail...

*La restauration a-t-elle modifié le regard que l'on avait sur ce tableau. Un tableau certes très beau... mais moins impressionnant que *Les Noces de Cana*, par exemple ?*

Le Repas chez Simon était jusqu'alors un tableau un peu dénigré. Un tableau dont on parlait peu dans les grandes monographies et qui était rarement reproduit en couleurs... La restauration a prouvé que la part de Véronèse par rapport à celle de son atelier était beaucoup plus importante qu'on ne le pensait... et qu'il s'agissait vraiment d'un très beau tableau. *Le Repas chez Simon* n'est peut-être pas un Véronèse aussi novateur que *Les Noces de Cana*, une peinture de jeunesse par rapport à celle-là, mais c'est un Véronèse d'une qualité tout à fait comparable à celle des œuvres de ce peintre que l'on peut voir à Milan, Venise ou Vicence.

Le repas chez Simon. Détail après restauration.



L'opération de mécénat de la Bnp reconduite

L'opération de mécénat de la Bnp - qualifiée, le 20 octobre, à Versailles, lors de la présentation de l'œuvre restaurée, d'*exemplaire*, par Françoise Cachin, directeur des musées de France - aura permis de restaurer en trois ans, outre *Le Repas chez Simon*, vingt-neuf peintures des musées de France (œuvres de Le Perugin, Goya, Rubens, Champaigne, Van Loo, Reni, Largillière, Greuze, Picasso...).

Le succès de l'opération a entraîné la décision prise par la Banque nationale de Paris et la direction des musées de France de renouveler leur collaboration pour trois ans (1998-2000).

Le nouveau programme prévoit la restauration d'une des plus vastes compositions du règne de Louis XV, *L'Apothéose d'Hercule*, immense plafond à l'italienne réalisé par François Lemoyne pour le salon d'Hercule du château de Versailles, et la restauration de seize tableaux choisis dans les musées de grandes villes de province.

Les seize œuvres couvrent quatre siècles : du XVII^e siècle, avec *La Descente de Croix* de Pierre-Paul Rubens (musée des beaux-arts de Valenciennes), au début du XX^e siècle, avec *Léon Bonnat au milieu de ses élèves basques et béarnais* de Henri-Achille Zo (musée Bonnat à Bayonne).

Parmi les seize œuvres figurent plusieurs peintures religieuses, comme *La Consécration de la Vierge* de Charles de La Fosse (musée André Malraux au Havre) ou *L'Assomption* de Philippe de Champaigne (musée d'art Thomas-Henry à Cherbourg), mais aussi la *Grande nature morte aux armures* de Willem Kalf (musée de Tessé au Mans) ou encore un plafond peint pour la salle basse consulaire de l'hôtel de ville d'Avignon, *La Souveraineté* de Philippe Sauvan (musée Calvet en Avignon)...

expositions

Le musée d'art ancien et contemporain d'Epinal expose sa *collection Camille*. Derrière son titre énigmatique, référence au sculpteur Camille Claudel, se cache une quarantaine de femmes artistes parmi lesquelles Gloria Friedmann, Gina Pane, Rebecca Horn ou Barbara Thacher. Cette exposition vise à faire reconnaître la création féminine au sein de l'art contemporain.

Jusqu'au 29 décembre. Rens : 03 29 82 20 33.

L'exposition *Les Ibères*, qui a récemment ouvert ses portes aux galeries nationales du Grand Palais, permet de découvrir une civilisation jusqu'alors peu connue.

Contemporains des Phéniciens, des Grecs, des Etrusques et des Celtes, les Ibères ont, du VI^e siècle au I^{er} siècle avant J.-C., bâti une civilisation qui s'étendait de l'Andalousie au Languedoc.

Faisant se côtoyer pour la première fois les sculptures en pierre de Porcuna, du Cerro de los Santos, d'Elche et d'Osuna, les céramiques de Liria, d'Alcoy, d'Albacete, de Teruel, de El Cigarralejo, les bijoux en or de Mairena, la vaisselle d'argent de Tivissa, les ex-voto en bronze de Despenaperros et de Murcie, l'exposition permet d'approcher la vie quotidienne des Ibères, leurs pratiques funéraires et leur religion et de comprendre comment ils ont su, grâce à leur écriture et à l'utilisation de la monnaie qu'ils ont découverte au III^e siècle avant J.-C., s'intégrer avec succès aux échanges commerciaux de l'époque.

Du 15 octobre 1997 au 5 janvier 1998. Organisée par l'Afaa et le ministère des affaires étrangères à Paris, le ministerio de educacion y cultura et la fundacion la Caixa à Barcelone, et la Kunst und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland à Bonn.

Valérie Favre, Les restes de la méduse, peinture / vidéo.

En hommage à Géricault et à son œuvre, *Le radeau de la méduse*, peinte en 1819, Valérie Favre propose un dispositif qui associe peinture et vidéo. Posant l'hypothèse de l'après du naufrage, une toile immense se déroule au sol en une gigantesque vague qui écume de verts et de bleus. Dans ce tableau, le radeau originel et les corps des naufragés ont disparu dans les remous de l'eau nue. C'est que la substance et le sentiment du naufrage sont davantage présents dans le second médium du projet : le film-vidéo.

D'une durée totale de huit heures, réalisée sans interruption et sans montage, la vidéo réintroduit la présence des naufragés et nous permet, aussi, d'"oublier" Géricault. En lieu et place des corps mâles des suppliciés, c'est un visage féminin, encadré au mur telle une toile, qui nous est proposé : le visage de Valérie Favre, filmée en continu et en gros plan, qui improvise un récit à partir de témoignages et de sensations intimes et personnelles.

La grande installation de *Stéphane Le Mercier*, articulée autour de multiples "extensions", fait appel à des matériaux aussi divers que le plâtre, le latex, les pâtes alimentaires, la photographie, l'argile, le son... Et aussi, à une table de ping-pong sur-dimensionnée, qui rend tout échange sportif impossible. Le propos de cette exposition, reflet sarcastique de

notre univers sur-médiatisée, est de décliner sous différentes formes un thème et un paradoxe : ceux de la communication impossible, dans une société où l'excès d'informations finit par remettre en cause la possibilité d'un échange véritable.

Christian Sindou est peintre depuis toujours. Dans ses œuvres les plus récentes, l'artiste manifeste une idée de contraste et d'opposition. Il approfondit un système tout en sobriété et retenue, où les formes et les couleurs sont organisées, isolées, détachées, de façon à mieux se répondre en échos.

Oeuvre acquise par la Caisse des dépôts et consignations en 1997 dans le cadre de son programme d'aide à la jeune création.

Du 7 novembre au 14 décembre 1997, l'exposition de Valérie Favre se prolonge en parallèle des expositions de Stéphane Le Mercier et Christian Sindou. Centre d'art d'Ivry / Le Crédac, 93 avenue Georges Gosnat, 94200 Ivry. Rens : 01 49 60 25 06.

publications

Féeries d'opéra. Ce catalogue broché de 160 illustrations est publié par Jérôme de la Gorce, commissaire scientifique de l'exposition *Féeries d'opéra* qui se tient au château de Chambord jusqu'au 30 novembre. L'ouvrage présente la splendide collection de maquettes de décors de théâtre du XVIII^e siècle, pour un voyage dans l'univers merveilleux de l'opéra baroque.

Rens : 01 44 61 21 39.

La naissance des politiques culturelles et les rencontres d'Avignon (1964-1970). C'est au cours

des années 1960 qu'est née la notion de politiques publiques culturelles en France. Au même moment, Jean Vilar organisait en Avignon, pendant chaque festival, de 1964 à 1970, des rencontres où il invitait une quarantaine de personnes à se pencher sur les problèmes de l'administration culturelle.

Les compte-rendus de ces rencontres n'avaient jamais été publiés et restaient éparpillés. Ils sont désormais rassemblés dans ce volume, enrichis d'introduction, index et témoignages. Un ouvrage de référence sur les politiques culturelles.

Présentation Philippe Poirier. Ouvrage édité par le comité d'histoire du ministère de la culture. La documentation française. 140F.

écouter, voir

Habitant. "Aborder la demande d'architecture dans sa situation contemporaine. Plus qu'à voir, donner à entendre l'architecture par la voix de ceux qui en ont besoin : l'agent Sncf, la petite fille d'un artisan, le philosophe, l'élue, le sociologue, le directeur d'un hôtel social, l'artiste peintre, l'hôtelière, l'architecte, l'étudiant, la mère de famille, l'employée de l'Anpe, le chanteur poète, tous des habitants bien sûr."

Montré à l'occasion des premiers *Rendez-vous de l'architecture* à la Villette et assorti d'une programmation par Arte cet automne, le film se compose de quatre mouvements alternant témoignage et réflexion.

Habitant, un film de Philippe Madec, auteur : Michel Le Bayon et Guy Demoy, coproduit par le ministère de la culture et de la communication et Arte. Durée : 52 minutes. Toute personne souhaitant se procurer la cassette du film peut s'adresser au Cnc qui a intégré ce titre dans son catalogue. Tél : 01 44 34 34 40.

Les aléas du lien social. Au départ l'intitulé d'un programme lancé en 1991 par le ministère de la culture avec le double objectif de prendre la mesure des difficultés à vivre ensemble qui se manifestent dans les villes et de tenter d'éclairer les politiques culturelles à mener au moment où les politiques économiques et sociales semblent s'épuiser.

Fruit d'un travail collectif, et réalisé à l'initiative de la délégation au développement et aux formations et de la direction du patrimoine, le présent ouvrage rassemble des articles d'ethnologues, de sociologues et d'anthropologues qui soulignent les incertitudes du lien social et tentent de comprendre et d'explicitier les impacts des interventions artistiques dans les zones urbaines sur la vie des gens.

Ouvrage collectif coordonné par Jean Métral, édité par le ministère de la culture et de la communication (Dp, Ddf). La Documentation française, 206 p., 110 F.

Catalogue de films pour les bibliothèques publiques. La Dll diffuse auprès des bibliothèques publiques les films du réalisateur hollandais Johan van der Keuken. A l'occasion du renouvellement des droits de douze anciens titres et de la diffusion de trois films récents, une plaquette est publiée, reprenant les analyses des 19 films existant en version française. Ces films sont disponibles pour la projection publique, individuelle et collective et pour le prêt à domicile à titre gratuit. Ils font partie d'un catalogue encyclopédique qui comprend aujourd'hui environ 1800 titres. Toutes les bibliothèques publiques peuvent en bénéficier sur le format vidéo de leur choix.

Rens : Dll, mission pour l'audiovisuel, 01 40 15 75 09 / 73 71.

Frontière belge '97 ou huit écrivains en quête de "nord". Après les avoir accueillis à l'occasion d'une résidence, la Drac Nord Pas-de-Calais et le centre culturel d'Anderlecht ont demandé à Ludovic Janvier, Marie Desplechin, William Cliff et à cinq autres écrivains de raconter, chacun à leur manière, les images du nord qu'ils avaient retenues. Il en est sorti un livre, *Des trains passent la frontière*, où le nord se donne à voir comme une métaphore des frontières incertaines.

Frontière belge '97, Des trains passent la frontière, éd. de l'aube, 95 F.

La vidéo entre art et communication.

Ce recueil de textes et d'articles des années soixante-dix à nos jours, pour la plupart inédits en français, propose les réflexions de vidéastes et de critiques sur l'art et les médias. Dans ce choix de textes français, anglais, américains et allemands, des questions fondamentales sont abordées : les rapports de la vidéo et de la télévision, l'articulation art/science...

Recueil édité par l'Ensb-a. Coll. Guide de l'étudiant en art. 239 p. 120 F

stages

Voyage d'étude en France de cadres territoriaux hongrois. Une délégation de cadres territoriaux hongrois responsables des affaires culturelles a été accueillie en France du 6 au 17 octobre 1997. Ce séjour était consacré à la déconcentration et à la décentralisation culturelles.

La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales a particulièrement intéressé la délégation. Le modèle français n'est certes pas directement transposable en Hongrie, mais les partenariats existants entre les différents échelons administratifs peuvent inspirer les responsables hongrois.

Ce séjour a permis de mettre deux nouveaux projets de coopération à l'étude : un cycle de séminaires consacré aux professions culturelles, qui se tiendrait à Budapest ; un échange portant sur la législation française dans le domaine de l'exportation des objets d'art.

Le séjour était organisé par le Dai et l'association *Initiatives France-Hongrie*, avec le soutien du ministère hongrois de la culture. L'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble et la Maison des cultures du monde étaient respectivement chargés des aspects pédagogiques et logistiques du programme.

concours

Les prix d'architecture du Moniteur ont été proclamés le 13 octobre. Le jury de l'édition 1997 a récompensé : prix de l'*Equerre d'argent* : Palais des beaux-arts de Lille, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, architectes, maîtrise d'ouvrage : Ville de Lille ; *prix de la première œuvre* : collège

écouter, voir

Pasteur à Strasbourg, D. Coulon, architecte et P. Richter, paysagiste, maîtrise d'ouvrage, Conseil général du Bas-Rhin ; *mention au prix de la première œuvre* : restaurant et locaux d'enseignement universitaires à Rennes, C. Montfort, architecte, maîtrise d'ouvrage, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rectorat de l'académie de Rennes.

Créés en 1983, les prix d'architecture du Moniteur ont pour vocation de stimuler, promouvoir et primer la création architecturale en France. Ils permettent chaque année à un jury de sélectionner les bâtiments les plus remarquables terminés dans l'année.

festivals

Festival des 3 continents. Créé en 1979, par Philippe et Alain Jalladeau, deux frères passionnés de cinéma, le festival des 3 continents est consacré aux cinématographies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Soixante films seront présentés cette année dont 18 en sélection officielle.

les sélections parallèles seront consacrés à une découverte du cinéma Ouzbek ; un hommage et une carte blanche à Gaston Kaboré (Burkina Faso) ; une découverte de deux maîtres du mélodrame égyptien ; un hommage à Pedro Armendariz ; une découverte des premiers films des cinéastes de la Nouvelle vague japonaise 1956-1964.

Nantes, 25 novembre - 2 décembre. Rens : 02 40 69 74 14.

Entrevues, festival du film de Belfort. Depuis la création du festival en 1969, Janine Bazin et son équipe se sont donné comme objectif la découverte et la mise en valeur des œuvres des jeunes auteurs.

L'édition 1997 reste fidèle à ces principes avec une compétition internationale de premières œuvres, long et court métrage, fiction et documentaire. Elle propose aussi une redécouverte du patrimoine cinématographique mondial grâce à une rencontre avec Jean Rouch et 23 de ses films ; la redécouverte du scénariste Césaire Zavattini ; le cinéma asiatique avec 8 films de Hou hsiao hsien ; *les chantiers de la mémoire*, films restaurés par les archives du film du Cnc et la Cinémathèque française.

Du 22 au 30 novembre. Rens : 03 84 54 24 43.

Rencontres

Rencontre entre Catherine Trautmann et Miguel Angel Cortès, secrétaire d'Etat à la Culture du gouvernement espagnol, le 14 octobre dernier à Paris.

Au cours de cet entretien, Catherine Trautmann a proposé à Miguel Angel Cortès l'organisation d'une rencontre en 1998 entre les ministres de la culture des pays de l'Europe du Sud et ceux d'Amérique latine en présence des présidents de chaînes de télévision des pays concernés. M. Cortès en a approuvé le principe et a également accepté de proposer, lors du prochain sommet des pays ibéro-américains, la possibilité pour la France (ainsi que pour l'Italie) d'être associé en tant qu'observateur, au fonds Ibermédia.

Les deux ministres ont par ailleurs, décidé d'effectuer, avec leur homologue italien, une démarche commune auprès de la Commission afin de relancer le programme Meda qui vise à renforcer la coopération euro-méditerranéenne.

En revanche, les positions françaises et espagnoles restent très divergentes sur la question de l'exception culturelle en Europe, l'Espagne souhaitant préserver ses liens culturels et linguistiques avec l'Amérique latine, voire les Etats-Unis (compte-tenu du développement des populations hispanophones).

colloques

Ecrire est un métier. Une journée d'information et de sensibilisation aux pratiques professionnelles de l'écriture. Au programme : écrire, un métier en pleine expansion ; la diversification des partenaires (du livre au multimédia...) ; statut social et fiscal de l'écrivain ; perspectives à l'échelle européenne et mondiale...

Journée organisée par le conseil permanent des écrivains, avec le soutien du centre national du livre, de la Sacd et de la maison des écrivains.

Lundi 1^{er} décembre, de 9h à 17h au Sénat, salle Clémenceau, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Entrée libre, réservation indispensable. Rens : 01 48 74 96 30. Télécopie : 01 42 81 40 21.

La dixième journée du français des affaires, organisée par l'association pour promouvoir le français des affaires (Aifa) avec le concours de la délégation générale à la langue française, se déroulera le 27 novembre 1997 au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, à Paris-Bercy. Elle sera consacrée cette année aux nouvelles formes de commerce électronique sur l'internet.

Quatre thèmes seront développés : la population et les réseaux linguistiques, la rentabilité économique de l'internet, les questions de la monnaie électronique, l'état et l'avenir du français des affaires dans le monde.

Jacques Campet, président de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière, fera le point sur dix ans de production terminologique.

Rens : 02 38 76 24 05.

La 28^e édition des *Belles étrangères* est consacrée à la littérature d'Amérique centrale. Tables rondes, débats et lectures publiques avec les écrivains invités auront lieu dans toute la France.

Costa Rica : Ana Istarù, Anacristina Rossi, Quince Duncan ; El Salvador : Claribel Alegria, Manlio Argueta ; Guatemala : Rodrigo Rey Rosa, Mario Montefort Toledo ; Honduras : Roberto Castillo, Roberto Sosa ; Nicaragua : Gioconda Belli, Ernesto Cardenal, Sergio Ramirez ; Panama : Enrique Jaramillo Levi, Rosa Maria Britton.

Du 18 au 30 novembre. Manifestation organisée par le ministère de la culture et de la communication (DII/Cnl et Dai).

nominations

JEAN-PIERRE HEINTZ, chargé du continent africain, des industries musicales et des questions relatives à la francophonie, quitte le département des affaires internationales pour rejoindre la Mairie de la Rochelle où il occupera les fonctions de directeur des affaires culturelles.

HERVÉ LENORMAND, auparavant adjoint du directeur du centre culturel français de Saint-Louis (Sénégal), reprendra les dossiers relatifs au continent africain et à la francophonie au sein du Dai.

Bourses de séjour à la Villa Médicis

La Villa Médicis accueille chaque année, de jeunes artistes ou chercheurs afin de leur permettre de se perfectionner dans leur discipline.

Ouvert à tout candidat entre 20 ans et 35 ans (au 31 décembre 1998), le concours s'adresse à des artistes ou chercheurs déjà engagés dans la vie professionnelle. Il est ouvert aux disciplines suivantes : architecture, arts culinaires, arts plastiques, cinéma et télévision (scénario), histoire de l'art, littérature, musique, photographie, restauration des œuvres d'art et monuments, design, scénographie.

Les candidats doivent présenter un projet qui définisse précisément l'objet de leurs recherches pendant leur séjour, d'une durée de 6 à 24 mois. Ils s'inscrivent impérativement entre le lundi 16 février et le vendredi 27 février 1998 inclus.

Rens : ministère de la culture, délégation aux arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris,

Clarisse Tomaniantz : 01 40 15 74 48.

Magali Fradin : 01 40 15 73 43.

Glossaire

Afaa : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **Cnsad** : conservatoire national supérieur d'art dramatique, **Cnsmdp** : conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, **Crl** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **DII** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **Rmn** : réunion des musées nationaux, **Sdap** : service départemental de l'architecture et du patrimoine.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dominique Lefebvre.
RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnaud 01.40.15.82.95, Florent Thibout 01.40.15.81.41.
COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Didier Cossé, Robert Fohr, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmanns, Dominique Lesterlin, Laurent Maillaud, Catherine Merlhiot, Lionel Prévot, Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnaud. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Télécopie : 01.40.15.87.05.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE : 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 29 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>